

En Lot-et-Garonne, la LGV sur de mauvais rails

SUS OUEST - 26/06/2012 | En Lot-et-Garonne, les conseillers généraux de droite comme de gauche sont contre le projet de financement de la LGV. Ils réclament des aides européennes.



Lundi 25 juin. 17h. Après une journée de session extraordinaire autour de la Décision modificative n°1, les conseillers généraux lot-et-garonnais ont débattu de la LGV Bordeaux-Toulouse. C'est RFF qui prit en premier la parole pour présenter le projet, puis le cabinet Claraco pour parler de l'étude comparative entre la ligne actuelle et la LGV enfin, les élus, pour donner leur opinion. Si la plupart des conseillers préconise l'amélioration des voies existantes et désapprouve le plan de financement, d'autres au contraire veulent penser à l'avenir, à l'Europe et à l'attractivité du territoire...

« La grande vitesse constitue de mon point de vue un élément essentiel du renforcement de l'attractivité de nos territoires. [...] Néanmoins [...] il n'est pas envisageable que le Lot-et-Garonne participe au financement des tronçons Bordeaux Espagne et Bordeaux Toulouse de la LGV pour un montant estimé entre 90 et 110 millions d'euros ». Le ton est donné ! Pierre Camani, le président socialiste du département, est pour la LGV mais contre son plan de financement. Il l'a déjà fait savoir, d'ailleurs, il y a quelques mois de cela à Alain Rousset, le président de la Région. Après cette introduction du Président Camani, Réseau Ferré de France prend la parole pour présenter une nouvelle fois ce projet de LGV (en

janvier 2012, un premier échange avait eu lieu entre le CG47 et RFF). Un projet que le Réseau juge « utile, responsable et respectueux », et de rappeler les objectifs principaux, ceux de « réduire à 3h10 le temps de parcours entre Paris et Toulouse et d'augmenter de 2,4 millions le nombre de voyageurs entre Bordeaux et Toulouse ». Après cette intervention, les réactions des élus fusent. A droite comme à gauche on s'interroge. Pour Raymond Girardi, conseiller général de la majorité et membre de l'association ALternative LGV, « les propos d'André Bayle de RFF sont confus. On ne décerne plus les différentes voies. Vous parlez 'efficacité du réseau', mais de quel réseau ? C'est trop généraliste ». Même son de cloche à droite. Michel de Lapeyrière, conseiller général de l'opposition regrette de ne pas avoir eu plus de précisions sur le montant total du projet et sur le nombre de voyageurs prévus.

Pertinence de la LGV peu probante d'après le Cabinet Claraco

18h20. C'est au tour des frères Claraco, du Cabinet du même nom, de rentrer en piste. Ces experts, qui se disent indépendants, ont été mandatés par le Conseil général et l'association ALternative LGV pour réaliser une étude comparative des avantages et des inconvénients de la création de cette ligne et de la mise en voie rapide de la ligne existante. Une étude financée donc à 50% par le département. A coup de chiffres et de statistiques, et en s'appuyant sur 4 critères - temps, distance, confort et prix -, le Cabinet tente de démontrer les bienfaits et la non pertinence du projet LGV. Par exemple que la ligne actuelle ne présente pas de saturation, que les voyageurs sont fatigués après plus de 3h de trajet en train et aussi qu'avec l'utilisation des nouvelles technologies dans le milieu professionnel comme la téléconférence, les déplacements physiques sont limités. 18h50, fin de l'intervention du Cabinet.

Pas de questions.

Le président Camani invite, alors, les conseillers généraux à s'exprimer et à débattre en rappelant sa position « une position de principe, une position d'intérêt général mais sans certitude ». Pour lui, la LGV est un dossier politique avant tout. Et de conclure sur le financement. « La LGV nous coûterait 140 millions d'Euros plus 30 millions pour la RN21, ce qui nous ferait 170 millions d'Euros. Exactement le montant de notre dette ! Donc nous nous engagerions dans la voie du surendettement. Ce n'est donc pas un refus mais du bon sens ! »

Ce qu'ils ont dit...

Jean-Claude Guénin, conseiller général UMP : « Je ne suis pas convaincu que la LGV développe notre territoire. Je pense qu'elle bénéficiera plutôt aux grandes métropoles comme Bordeaux ou Toulouse. Et puis nous n'avons pas les moyens de nous payer quelques minutes de trajet en moins ».

André Touron, conseiller général UMP : « Je me pose la question de la pertinence de la vitesse. Regardez le concorde ! Maintenant, on l'admire dans un musée ! Je le dis tout net, je n'adhère pas à ce projet ! »

Catherine Pitous, conseillère générale PS : « Puisqu'on dit que ce projet à une portée nationale, pourquoi n'est-il pas financé par l'Europe et l'État ? Je vote contre ! »

Jean-Louis Costes, conseiller général UMP, chef de file de l'opposition : « Le Lot-et-Garonne va hériter des inconvénients et non des avantages de cette LGV. On aura perdu notre gare en centre ville. Nous sommes rentrés dans une course à la toute vitesse. Je serai plutôt favorable à une amélioration des voies existantes. »

Patrick Cassany, vice-président du Conseil général PS : « je ne suis pas convaincu que l'amélioration des voies existantes soit aussi pertinente que la LGV. L'intérêt de notre territoire est d'être desservi par une vraie LGV. Il faut bien comprendre notre situation géographique. C'est pénalisant pour nous, pour notre attractivité, d'être loin. Moi je suis favorable sur le principe. Cependant, il faut que les modes de financements soient revus. »

Michel de Lapeyrière, conseiller général UMP : « Il faut qu'on ait tous en tête le maillage européen et qu'on ait aussi le courage de se tromper ! Le plan de financement n'est pas possible aujourd'hui, certes ! Mais laissons le nouveau gouvernement s'installer, prendre connaissance du dossier, et nous proposer peut-être une alternative. Je réserve ma décision. »

Pierre Chollet, conseiller général DVD : « Nous avons à construire l'Europe. Je rêve d'une Europe qui soit reliée d'une manière ferroviaire, mais pour cela il faut qu'elle s'en charge financièrement ! »

Et du côté des Associations...

Lors de ce débat, les représentants des différentes associations anti-LGV étaient présents mais n'avaient pas le droit de s'exprimer. Cependant, dans l'hémicycle, des voix se firent entendre lors de l'intervention de RFF. A l'image de Claude Semin, président de l'Association « Défense du patrimoine de Caudecoste », qui pestait à chaque mot d'André Bayle. D'autres applaudirent à certaines interventions d'élus mais furent vite rappelés à l'ordre par le Président Camani. Avant cette session, les représentants des associations attendaient un vote des élus. Ce ne fut pas le cas, car c'était un débat. Un débat salué par tous les élus de droite comme de gauche pour sa bonne tenue démocratique.